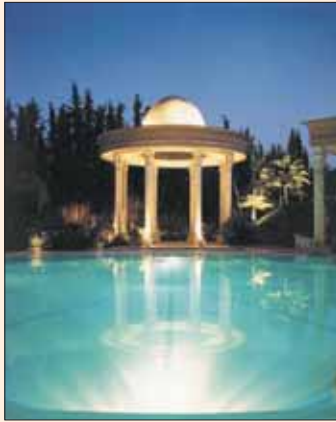


## Le fugitif de Marrakech

**L**e dimanche 27 novembre 2005, l'émission Secrets d'Actualité de M6 a programmé un reportage qui risque de faire beaucoup de vagues ici au Maroc. Il s'agit d'une enquête sur l'assassinat de Gilles Andruet, et dont l'un des principaux protagonistes est un dénommé Sacha Rhoul, un Franco-Marocain qui réside actuellement à Marrakech. L'affaire remonte au 22 août 1995. Ce jour-là, le corps de Gilles Andruet est retrouvé sur les berges d'une rivière en région parisienne. Âgé de 37 ans, le défunt est un ancien champion d'échecs qui était devenu un joueur invétéré de casino. Il a été battu à mort à l'aide d'une batte de base-ball. Vol d'héritage, règlement de compte, dettes impayées, pendant 5 ans, l'enquête piétine. C'est l'expertise génétique d'un poil, retrouvé sur un drap qui recouvrait le corps de la victime qui va permettre aux gendarmes d'interpeller deux suspects : Frank Liany et, surtout, son père, Joseph Liany, dont l'ADN correspond à celui du cheveu retrouvé. Pour autant, cette double arrestation ne va pas mettre un terme au mystère. Car les policiers sont persuadés qu'un troisième homme à pris part au meurtre. Ce troisième individu n'est autre que Sacha Rhoul,



Palais Rhoul

le neveu de Joseph Liany, et dont les cheveux ont le même code génétique que ceux de son oncle maternel, et, par conséquent, celui du poil retrouvé par la police. Les doutes se portent aussitôt sur lui. Entre temps, Sacha Rhoul a déjà rejoint le Maroc. Se cachant derrière sa nationalité marocaine qui interdit aux autorités locales de l'extrader en France, il coule des jours heureux à Marrakech où il dirige le Palais Rhoul, une prestigieuse demeure héritée de sa mère et transformée en maison d'hôte qui compte des clients parmi les plus célèbres de la Jet Set internationale, dont Johnny Hallyday, l'ami de papa

Rhoul. Ce palais sert également de cadre au tournage d'émissions aussi célèbres que le Bachelor de Tfi ou encore la série Un gars et une fille, avec John Dujardin (Brice de Nice). Mais ce n'est pas pour autant que Sacha Rhoul échappe totalement à la loi. En plus du mandat d'arrêt international qui pèse désormais sur lui, il devra également s'expliquer devant la justice marocaine. Ainsi, après une première comparution, il sera écouté lors d'une audience programmée prochainement à la cour d'appel de Marrakech. L'émission de M6 tombe donc à point nommé pour accélérer la procédure. □

## Programmes TV

**Documentaire** : L'Amérique des néo-cons. Dicté par Leo Strauss ou Allan Bloom, le credo néo-conservateur prône une démocratie forte et rejette le relativisme culturel. Le président américain George W. Bush est de ceux qui adhèrent à ce groupe de pensée... Vendredi 2 décembre à 19h00 sur la Cinquième.

**Élection** : Miss France 2006. C'est au Palais des Festivals de Cannes que se déroule l'élection de Miss France 2006. Qui succédera donc à Cindy Fabre, Miss France 2005 ? Le suspense reste entier. Laeticia Hallyday a l'honneur de présider un jury composé de Johnny Hallyday, Jean Reno, Paul Belmondo, Bruno Putzulu, Mathilde Seigner, Marlène Jobert et Corinne Coman (Miss France 2003)... Sur Tfi à 19h50 le samedi 3 décembre.

**Documentaire** : Le monde selon bébé. Cette théorie est aujourd'hui vérifiée : le bébé est une personne. Les cinq sens du bébé in utero ne deviennent fonctionnels qu'à partir du septième mois de grossesse. Commence alors pour lui, dans l'univers clos qui est le sien, une exploration sensorielle. Comment ce fœtus, parvenu à maturité, perçoit-il le monde ? Et comment, lorsqu'il voit le jour, appréhende-t-il son nouvel environnement ? Des chercheurs français, canadiens et américains tentent de répon-

dre... Samedi 3 décembre sur Arte à 19h40.

**Film** : Entre chiens et loups. Un repris de justice leucémique et un sniper suicidaire acceptent une mission suicide en Roumanie, où ils deviennent les jouets d'une sombre machination... Alexandre Arcady donna jadis un coup de jeune au polar français avec «Le grand pardon». Vingt ans après, il tente de rester dans le coup avec ce film d'action au rythme soutenu impliquant un tandem de choc : Saïd Taghmaoui et Richard Berry. Dimanche 4 décembre sur France2 à 19h50.

**Enquête** exclusive Sous le voile, la vie quotidienne des Saoudiennes. En Arabie Saoudite, le statut de la femme est comparable à celui d'une personne à jamais mineure. Etudier, travailler, voyager nécessite l'autorisation d'un tuteur, que ce soit le mari, le père ou un frère. Le permis de conduire leur est interdit... Quelques citoyens intrépides, les plus aisés, parviennent tout de même à contourner les nombreux interdits. Abdul Aziz et sa femme, Saliha, font visiter une discothèque clandestine, aménagée dans un sous-sol. Un lieu de rencontre où les hommes et les femmes dansent ensemble, boivent un verre, écoutent de la musique. Dimanche 4 décembre sur M6 à 21h50.